

## **Cadre de gestion environnementale et sociale du Projet d'actions communautaires pour la résilience climatique (CGES) des Projets d'actions communautaires pour la résilience climatique (PACRC)**

Issalak MOUSSA

Chargé de Programme

Bureau d'Évaluation Environnementale et des Études d'Impact (BÉEEI)

Niger

### *Formations universitaires :*

- 2011 : Diplôme Universitaire en Gestion des Aires Protégées. Mention Bien. Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) à Ouagadougou au Burkina Faso;
- 2005 à 2007 : Université Senghor d'Alexandrie en Égypte, département Environnement. Master II en Développement (Spécialité : Gestion de l'Environnement);
- 1997-2002 : Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), Faculté d'Agronomie. Diplôme d'Ingénieur des Techniques Forestières (Option : Eaux et Forêts).

### *Formations courte durée :*

- du 14 au 23 septembre 2010 : Participation à la 14e école d'été et 15e Colloque International du SIFÉE et de l'IEPF, dont le thème est « évaluation environnementale et Biodiversité. Efficacité de l'évaluation environnementale pour l'atteinte des objectifs de développement durable : Application à la gestion de la biodiversité ». Ces événements ont été organisés à Paris (France) avec la collaboration d'AgroParisTech, de l'UNESCO, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer;
- du 20 au 24 mai 2009 : Participation à la 13e école d'été de l'IEPF et du SIFÉE, dont le thème est : « Outils et méthodes d'évaluation environnementale et d'élaboration des plans d'adaptation aux Changements climatiques »;
- du 13 au 24 octobre 2008 : Participation à la 4e édition du module résident sur les EIE des projets d'infrastructures, organisé par l'IEPF au CRESA Yaoundé-Cameroun;
- du 4 au 15 décembre 2005 : Participation à la 1re édition de MOGED, organisé par l'IEPF et l'Université Senghor à Alexandrie en Égypte.

### *Stage :*

- du 4 mai au 1<sup>er</sup> septembre 2006 : Montréal, Québec, Canada. Stage de mise en situation professionnelle à Hydro-Québec, sur la mise en œuvre du programme de surveillance et suivi environnemental du Projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et de Rapides-des-cœurs.

*Fonction actuelle : Chargé de programme au BEEI. Principales tâches : Examen et validation des TDR et rapports des EIE. Suivi-évaluation de la mise en œuvre des PGES des projets ayant fait l'objet d'évaluation environnementale, notamment le Projet d'actions communautaires pour la Résilience climatique.*

## **Résumé**

À l'instar des pays du Sahel, le Niger fait partie des zones considérées par le GIEC, parmi les plus vulnérables aux effets de la variabilité et changement climatique. En effet, on note des phénomènes climatiques extrêmes au Niger (inondations, sécheresses, tempêtes de sable et/ou de poussière, températures extrêmes, vents violents, attaques acridiennes) qui engendrent des effets néfastes sur l'économie nationale d'une manière générale et en particulier sur les secteurs les plus vulnérables. Parmi ces effets néfastes, on note entre autres : baisse de la production agricole, déficit fourrager, ensablement des points d'eau, baisse de la nappe phréatique, réduction des superficies des formations forestières, diminution de la production piscicole, disparition de certaines espèces, dégradation des habitats de la faune, formation des dunes de sable. C'est pourquoi en mars 2009, le Niger a été retenu par le Sous-comité de gouvernance du PPCR, pour faire partie des pays pilotes de mise en œuvre dudit programme. Depuis lors, le Gouvernement avec l'appui des banques multilatérales de développement (BM, BAD et SFI) a entrepris un processus participatif d'élaboration du Programme Stratégique pour la Résilience Climatique (PSRC/Niger). Le PSRC a pour objectif d'améliorer la résilience des systèmes de production au changement climatique pour accroître la sécurité alimentaire au Niger. Pour atteindre cet objectif, le PSRC est décliné en quatre projets, dont le Projet d'Actions Communautaires pour la résilience climatique (PACRC) avec trois (3) composantes :

- Composante 1 : Intégrer la résilience et les connaissances climatiques dans les politiques sectorielles (US\$ 5 millions);

- Composante 2 : Améliorer la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des populations locales (US\$ 53 millions);
- Composante 3 : Assurer la coordination institutionnelle du projet et la coordination stratégique du PSRC (US\$ 5 millions).

Eu égard des composantes du PACRC, ce dernier a fait l'objet d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), et ce, conformément à la réglementation du Niger en matière de gestion de l'environnement, et aux politiques opérationnelles de la Banque Mondiale (principal bailleur de fonds du projet). L'objectif global du CGES est de mettre à la disposition des structures chargées de la mise en œuvre du PACRC un processus d'évaluation environnementale qui va permettre d'identifier et d'évaluer les impacts et de proposer des mesures dès le stade de planification des micros projets structurants. En termes d'objectifs spécifiques, le CGES vise à :

- fixer les procédures et méthodologies explicites pour la planification, l'évaluation, l'approbation ainsi que pour la mise en œuvre des actions devant être financées par le PACRC;
- établir un cadre pour déterminer, analyser et évaluer les impacts des investissements;
- définir le cadre d'identification des mesures d'atténuation;
- préciser les rôles et responsabilités pour gérer et suivre les préoccupations relatives aux actions.

Une démarche participative a permis de recueillir les avis et préoccupations des acteurs concernés. Pour ce faire, la démarche méthodologique adoptée s'est articulée autour des axes suivants :

- une revue documentaire;
- des visites de terrain;
- des entretiens avec les différentes parties prenantes (autorités communales et coutumière, ministères techniques, acteurs de la société civile, populations bénéficiaires).

Les types d'investissements prévus dans le cadre du PACRC, sont entre autres : La construction et/ou réhabilitation des infrastructures d'appui à l'élevage, les opérations de CES/DRS, l'aménagement des sites de cultures maraîchères, la construction des infrastructures d'équipement.

Les résultats probables sont entre autres : Accroissement des capacités de diversification de la production agricole, amélioration de la qualité nutritionnelle des populations bénéficiaires, déplacement involontaire de populations et d'activités économiques et développement des activités de valorisation de l'élevage.